

Question présentée par le député :

M. Thomas Bläsi

Date de dépôt : 15 avril 2015

Question écrite urgente

Quels seront les coûts réels de la transformation du CO de la Seymaz en collège ?

A son inauguration officielle en 2007, le cycle d'orientation de la Seymaz venait décharger trois établissements avec des effectifs dépassant les 750 élèves, à savoir le Foron, la Gradelle et la Florence.

Démographie galopante oblige, le secondaire II a accueilli 1500 élèves supplémentaires ces quatre dernières années. Pour ces raisons, le Conseil d'Etat a opté pour une réorganisation de l'affectation de bâtiments scolaires, la solution présentée pour permettre une stabilité sur le moyen terme consistant à créer une ECG au centre-ville et à déplacer tous les élèves du bâtiment actuel du collège de Candolle dans le bâtiment du CO de la Seymaz, les élèves de la dernière volée du CO de la Seymaz étant répartis dans les CO environnants.

Pour certains, le jeu de chaises musicales opéré par le DIP manque de vision à long terme. Financièrement parlant, la transformation d'un cycle en collège ou d'un collège en cycle n'est pas neutre, comme l'indique le Conseil d'Etat.

En effet, il ne suffit pas de changer les plaques comportant le nom de l'établissement. Par exemple, les laboratoires de chimie dernier cri du collège de Candolle seront inutilisables pour les élèves de l'ECG et, inversement, le cycle de la Seymaz n'est pas doté de ces laboratoires de chimie dont auront besoin les collégiens. L'estimation précise du coût des travaux, financés dans le cadre du crédit global de renouvellement 2015-2019 de l'office des bâtiments sur l'enveloppe allouée au DIP, n'est d'ailleurs pas connue. Il y a lieu de craindre que les montants engagés pour ce déménagement peut-être provisoire viennent retarder, suivant leur importance, d'autres projets inclus dans l'enveloppe.

Mes questions sont les suivantes :

- 1. Quels seront les coûts réels de la transformation du cycle d'orientation de la Seymaz en collège ?*
- 2. Pourquoi la solution alternative d'accueillir 60 élèves de l'ECG à la Seymaz dans un projet pilote conservant le cycle d'orientation n'a-t-elle pas été retenue ?*

Je remercie le Conseil d'Etat pour ses réponses.